



INFO-TRIENT

Le Bulletin d'information de la commune de Trient

Sommaire

- p.1 Le mot du président
- p. 2-3 Concession CFF
- p. 4 Projet Glacier
- p. 5 Vente réseau électrique
- p. 6 LAT
- p. 7 Convocations
- p. 8 Comptes 2020
- p. 9 UTMB - Rando-Trails
- p.10 SD - Orgues et cimes
- p.11 La Nuit est Belle
- p.12 Actualités communales

Le mot du président



Bertrand Savioz

Chère concitoyenne, cher concitoyen,

Les conseillers communaux viennent de débiter leur législature. Les projets sont nombreux et chacun travaille d'arrache-pied afin de les voir aboutir. La liste des dicastères attribués à chaque conseiller est annexée à ce bulletin.

Lors de la prochaine assemblée primaire, fixée au lundi 7 juin, les citoyens devront se prononcer, en plus des comptes communaux, sur trois objets qui sont détaillés dans ce bulletin d'information. Aux deux votations déjà prévues (l'approbation d'un crédit de 9 millions de francs pour la transformation de l'Hôtel du Glacier et la vente du réseau électrique à la SEIC), est venu s'ajouter l'octroi de la nouvelle concession en faveur des CFF. Cette importante assemblée pourra se faire en « présentiel », selon les normes fixées par l'OFSP. Celles-ci stipulent que les assemblées législatives peuvent siéger moyennant le respect des règles habituelles (masque, désinfection des mains, traçage). En raison de ces éléments soumis à l'approbation, l'horaire de l'assemblée a été avancé. Les bourgeois auront donc rendez-vous à 19h15 et les citoyens à 19h30.

Plusieurs signaux semblent indiquer une amélioration de la situation sanitaire. Cependant, il faut rester vigilant et ne pas baisser la garde. C'est pourquoi, à contre-cœur évidemment, le Conseil communal et le Ski-club n'organiseront pas de manifestation sous tente à l'occasion de la fête patronale prévue le 13 juin. La messe et un apéritif auront bien lieu, mais l'animation qui permettait de poursuivre la fête ne pourra être mise en place. Je suis néanmoins confiant quant à la tenue des autres grands événements de l'été, Trient-Août et l'Ultra-Trail du Mont-Blanc, qui, eux, devraient pouvoir s'organiser.

Je vous souhaite bonne lecture de ce bulletin d'information ainsi qu'un bon début d'été.

Octroi de la nouvelle concession CFF

La nouvelle concession des forces hydrauliques négociée avec les CFF sera un point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée primaire. Pour rappel, les CFF, les 6 communes concédantes (Trient, Finhaut, Salvan, Vernayaz, Martigny et Martigny-Combe) et le canton du Valais avaient signé, en 2011, une convention qui fixait l'indemnité due pour l'utilisation des eaux et des infrastructures de la Vallée du Trient à **343,7 mios de CHF**. Cette indemnité devait être payée en 4 tranches. A ce jour, deux parts ont déjà été versées par les CFF aux communes. La 3ème tranche aurait dû être payée lors de l'entrée en force de la nouvelle concession en 2017. Et la 4ème sous forme d'annuités sur les 80 années de la concession (2017 à 2097).

Malheureusement, en 2017, la nouvelle concession n'a pas pu être approuvée, La procédure ayant pris du retard en raison de l'établissement d'un Plan de Protection et d'Utilisation des Eaux (PPUE), de la coordination avec l'assainissement des débits résiduels, d'expertises pour la protection de la nature et du paysage et de mesures environnementales à établir. Tous ces travaux ont retardé la finalisation de la nouvelle concession. Le canton a donc délivré une autorisation provisoire d'exploiter de 2017 à 2022.

Entre 2017 et 2018, les CFF ont alors demandé de re-négocier la convention, sous prétexte d'une perte de valeur de l'électricité. D'après négociations avec les communes et un médiateur (M. Joseph Deiss) ont permis de trouver un nouvel accord et laisser entrevoir une issue positive dans cette affaire. La nouvelle convention permet aux communes de recevoir une partie de la 4ème tranche (2017 - 2055) en une fois et de recevoir la 3ème tranche prévue à l'entrée en force des concessions. Pour la commune de **Trient**, cela représente environ **24 mios** (3ème tranche : 11 mios, 4ème tranche : 13 mios). Les CFF obtiennent en contre-partie une baisse de la redevance annuelle.

Les assemblées législatives des 6 communes devront donc approuver la nouvelle concession. Afin que cette importante manne financière arrive dans les caisses communales et ainsi qu'elle permette la réalisation de certains projets, il est primordial que la population accepte cette nouvelle concession. Ce point à l'ordre du jour sera présenté par M. Jean-Marie Rouiller, ingénieur en hydro-électricité et représentant des communes auprès du canton et des CFF.

Redevance : taxe payée par les centrales hydroélectriques pour l'utilisation des ressources en eau

Concession : Droit d'utiliser la force hydraulique durant une période déterminée, en général 80 ans, entre la prise d'eau en amont et la restitution en aval.

Pour mieux comprendre le retour des concessions

Tableau 1 : Le retour des concessions pour les communes de la vallée du Trient

Communes	Parts 2017 à la force hydraulique en %	Montant total en MCHF
Martigny	0,33	1,134
Martigny-Combe	4,81	16,536
Trient	16,10	55,336
Vernayaz	9,97	34,267
Finhaut	32,78	112,665
Salvan	35,96	123,595
Canton	0,05	0,172
	100%	343,700

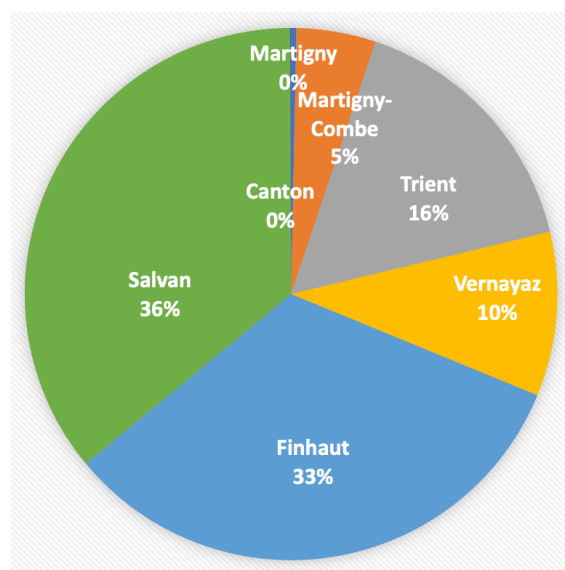
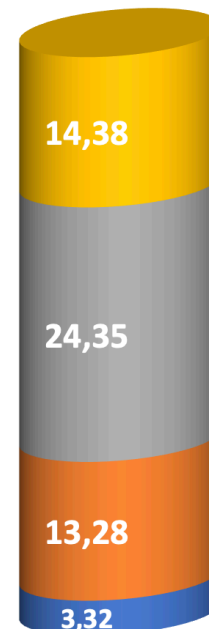


Tableau 2 : Le retour des concessions pour la commune de Trient et le calendrier

Année	Part commune	
	MCHF	
2010	3,320	Signature CE-Communes-CFF
2011	13,281	Octroi nouvelles concessions
2021-2022	11,067	Entrée en force de la nouvelle concession
2021-2022	13,280	Païement en une fois des annuités 2017-2055
2055-2097	14,386	Païements des annuités 2055-2097



années	2010	2011	2021-2022		2055-2097
mio CHF	3,32	13,28	24,35		14,38
			11,07	13,28	

Transformation de l'Hôtel du Glacier

En février dernier, le conseil communal avait organisé deux séances d'information, dont l'un des sujets était la transformation de l'Hôtel du Glacier. Les architectes du bureau IT ainsi que la fiduciaire de la commune représentée par M. Bender étaient présents lors de cette soirée. Les citoyens ont pu ainsi prendre connaissance de l'avancée du projet et du plan de financement. Le conseil a pris note de toutes les remarques et questions.

Le 7 juin, les citoyens de Trient devront se prononcer s'ils acceptent ou non, le projet tel que présenté et le financement devisé à 9 mios de CHF.

Il vaut la peine de rappeler qu'un tel investissement, certes important voire unique pour notre commune, ne met pas en danger la situation financière du ménage communal, ni les nombreux avantages dédiés aux habitants. En effet, notre fiduciaire ainsi que les diverses banques de la place contactées en vue d'un emprunt assurent que le remboursement du prêt pourra aisément être assumé par la commune.

Une idée a été évoquée lors des séances d'information : la réalisation des travaux en plusieurs étapes, afin d'éviter un emprunt bancaire. Selon le conseil et les architectes, ce n'est pas une idée à retenir, car cela engendrerait un surcoût final avec plusieurs mises en chantier et des nuisances importantes pour les usagers.

Autre proposition, diminuer le coût en ôtant par exemple certains éléments de la salle de spectacle. Selon un calcul effectué par les architectes, environ 1 mio de CHF pourrait être économisé avec les moins-values suivantes :

- véranda du café supprimée
- pas d'excavation des caves
- ventilations supprimées
- moins-values générales sur les types d'isolation et finitions
- moins-values sur les aménagements extérieurs
- salle de spectacle plate et sans gradins ni sièges
- équipements sonores moins conséquents

Si l'on n'exécutait que la partie publique, que l'on renoncerait aux 6 appartements, le gain serait de 2 mios de CHF. Le conseil communal estime également que cela ne serait pas judicieux et dommageable à ce magnifique projet de restauration d'un bâtiment historique de la commune.

Mme Romaine Gay-Crosier, conseillère en charge des bâtiments communaux, se tient à disposition pour toute question relative à ce dossier.

Vente du réseau électrique

Défi pour le futur :

La vente du réseau électrique communal à la société SEIC SA (Groupe SEIC-Télédis), déjà en charge de la maintenance, sera soumise à approbation lors de l'assemblée primaire du 7 juin prochain. La nécessité de ce rachat s'explique notamment par l'évolution du cadre légal. La stratégie énergétique 2050, acceptée par le peuple suisse en 2017, encourage les productions décentralisées, la création de communautés d'autoconsommation et le développement du stockage de l'énergie, ce qui a un impact important sur les réseaux électriques et leur gestion. De plus, les distributeurs d'électricité sont dorénavant tenus d'installer des compteurs intelligents chez leurs clients, en vue de rationaliser la consommation et l'éventuelle production d'énergie, et d'investir dans des technologies performantes pour récolter et gérer les données. Ces nouvelles exigences deviennent de plus en plus lourdes et complexes pour les administrations communales. Le bien-fondé du rachat du réseau par SEIC SA est également par la priorité des services attractifs pour les habitants.

Outre son expertise reconnue, la société SEIC SA appartient exclusivement à des actionnaires valaisans (quinze communes et FMV SA), parmi lesquels la commune de Trient. Elle possède ainsi un fort ancrage local et une excellente connaissance du terrain, en plus de créer des emplois dans la région. Pour toutes ces raisons, le Conseil communal soutient le rachat du réseau électrique par SEIC SA, ce modèle étant déjà effectif dans toutes les autres communes actionnaires.

Ce que la vente nous apporte :

- une tarification identique
- la garantie d'un entretien et d'un développement optimal du réseau
- les coûts d'exploitation et les coûts administratifs pris en charge par SEIC SA.

La vente du réseau nous permettrait d'investir dans :

- la transition énergétique
- le chauffage à distance (CAD)
- le turbinage à la centrale du Trient (Châtelard) appartenant aux CFF

Un calcul technique a permis de déterminer la valeur actuelle du réseau, qui se monte à **550'000.- francs**. Une offre a été soumise à une autre société électrique et celle-ci n'a pas apporté de plus-value. Le conseil a donc logiquement conclu que l'offre de la SEIC était correcte et propose à l'Assemblée Primaire d'approuver la vente du réseau électrique.

M. Paul Gay-Crosier, conseiller en charge des services industriels, se tient à disposition pour toute question relative à ce dossier.

Loi sur l'Aménagement du Territoire (LAT)

Une information à la population devait être planifiée au printemps 2021. Le dossier avec le projet de PU (Plan d'Urbanisation) et de zones réservées transmis au SDT (Service du Département Territorial) fin 2020 est toujours en consultation. Selon notre bureau d'ingénieur en aménagement du territoire, le canton a pris passablement de retard dans l'analyse des PU des communes. Les délais d'homologation ont été adaptés. Le COVID en est la raison. Nous devrions recevoir le retour du canton durant cet été et planifions une séance d'information dès la réception du préavis de l'Etat. Pour rappel, la nouvelle Loi sur l'Aménagement du Territoire est entrée en vigueur le 1er mai 2014. Le nouveau PAZ (Plan d'Aménagement des Zones) devrait être homologué en 2025.

Selon les calculs du Canton en matière de zones à bâtir destinées à l'habitat, la Commune de Trient est classée en catégorie C et présente un sur-dimensionnement de sa zone à bâtir. Avec un besoin théorique de 1.6 hectares de zones à bâtir d'ici 15 ans et compte tenu des réserves de zones à bâtir non construites de 10.4 ha selon le Service du développement du territoire (SDT) au 24 mai 2017, il existe un surplus théorique de 11.2 ha pour les 15 prochaines années.

Le Conseil communal a transmis son projet de PU au canton en négociant à la baisse le dézonage de la zone à bâtir, en arguant un regain d'intérêt à vivre dans un petit village, situé en montagne, doté d'excellentes conditions de vie. A l'instar de la population, le Conseil attend avec impatience le retour du SDT.

RESTEZ INFORMÉ !



**Pour recevoir un rappel de vos événements préférés,
inscrivez-vous à la(les) liste(s) de diffusion WhatsApp:**

SALVAN-LES MARÉCOTTES – VERNAYAZ – TRIENT-COL DE LA FORCLAZ
FINHAUT-ÉMOSSON – VALLORCINE

MARCHE À SUIVRE

1. Téléchargez et installez l'application WhatsApp sur votre smartphone
2. Enregistrez le numéro +41 79 734 09 99 dans vos contacts
3. Envoyez un message à ce numéro avec le(s) nom(s) du(des) village(s) souhaité(s)
4. Vous recevez régulièrement les informations touristiques de la région

Les listes de diffusions sont totalement anonymes et sans interaction, contrairement aux groupes WhatsApp.

Retrouvez-nous également sur www.valleedutrient.ch



Convocation

Pour le lundi 7 juin 2021 à la salle communale

ASSEMBLEE BOURGEOISIALE A 19H15

1. *Mot de bienvenue, présentation de l'ordre du jour*
2. *Lecture et approbation du p-v de l'assemblée du 08 juin 2020 ([documents à télécharger](#))*
3. *Présentation des comptes de l'exercice 2020*
4. *Rapport de l'organe de contrôle*
5. *Approbation des comptes de l'exercice 2020*
6. *Nomination de l'organe de contrôle*
7. *Divers*

Le détail des comptes 2020 est à disposition des intéressés au bureau communal ou sur le site internet à la page d'accueil ou : <http://trient.ch/administration/comptes-et-budgets>

ASSEMBLEE PRIMAIRE A 19H30

1. *Mot de bienvenue, présentation de l'ordre du jour et désignation des scrutateurs*
2. *Octroi d'une concession des forces hydrauliques en faveur des CFF SA ([documents à télécharger](#))*
3. *Lecture et approbation du p-v de l'assemblée du 08 juin 2020 ([documents à télécharger](#))*
4. *Présentation des comptes de l'exercice 2020*
5. *Rapport de l'organe de contrôle*
6. *Approbation des comptes de l'exercice 2020*
7. *Nomination de l'organe de contrôle*
8. *Approbation du projet du « Glacier » selon présentation du 8 février 2021 à bulletin secret*
9. *Approbation de la vente du Réseau électrique à bulletin secret*
10. *Rapport des commissions*
11. *Divers*

Le détail des comptes 2020, est à disposition des intéressés au bureau communal ou sur le site internet à la page d'accueil ou : <http://trient.ch/administration/comptes-et-budgets>

Comptes 2020

Chiffres clés

Commune de Trient

3.208 millions de recettes de fonctionnement	
2.921 millions de charges de fonctionnement	459'685 fr. d'investissements nets
287'311 fr. de marge d'autofinancement	4'825 fr. de fortune nette par habitant

Détail investissements

Achats de terrain	Fr.	5'330.00
Réfection immeubles	Fr.	11'091.75
Diverses participations cantonales – Santé	Fr.	880.50
Routes cantonales et communales	Fr.	11'019.60
<i>Remboursement Etat VS - routes principales 2008-2019</i>	<i>Fr.</i>	<i>52'784.75</i>
Véhicule	Fr.	45'748.90
Aménagement des rues et places	Fr.	31'137.55
Aménagement place de dépôt	Fr.	96'664.75
Step	Fr.	7'751.20
Gestion des déchets	Fr.	1'778.70
Sécurisation et aménagement cours d'eau	Fr.	594'765.20
<i>Subvention</i>	<i>Fr.</i>	<i>495'011.20</i>
Digues Ban du for & Gremé	Fr.	103'467.70
<i>Subvention</i>	<i>Fr.</i>	<i>95'749.30</i>
Route forestière des Preises	Fr.	355'079.65
<i>Subvention</i>	<i>Fr.</i>	<i>259'000.00</i>
Chemins pédestres	Fr.	41'590.30
Tourisme - VTT électriques	Fr.	10'811.80
Service électrique	Fr.	35'074.40

Bourgeoisie de Trient

11'515 fr. de recettes de fonctionnement
11'642.50 fr. de charges de fonctionnement

Manifestations à venir

Inauguration des Rando-Trails de la Vallée du Trient



A l'initiative de la Commune de Trient, VTT (Vallée du Trient Tourisme), en collaboration avec la société « Trace de Trail » et avec Alexandre Cappi, a balisé et mis en valeur 6 parcours destinés non pas qu'aux amateurs de trail, mais aussi aux amoureux de la randonnée en montagne. On retrouve tous ces parcours sur les sites internet www.tracedetrail.fr, www.valleedutrient.ch et www.trient.ch mais aussi en téléchargeant l'application « Trail Connect » sur son téléphone portable. Il y en a pour tous les niveaux et tous les goûts. Il s'agit là d'une excellente publicité pour la commune et pour la vallée du Trient.

Le **samedi 12 juin**, afin d'inaugurer ces Rando-Trails, la Commune de Trient organisera une « Rando-Gourmande » sur le parcours du « Trail des Dignes ». Le concept est simple : découvrir le parcours avec plusieurs haltes durant lesquelles les participants pourront déguster des produits concoctés par les aubergistes de la commune. A l'issue de cette randonnée, une petite partie officielle est prévue avec la remise du label « Commune en Santé ». Le programme complet sera communiqué à la fin du mois de mai. Réservez d'ores et déjà cette date !

UTMB - 25-29 août 2021

Les organisateurs de l'Ultra-Trail du Mont-Blanc sont confiants : L'UTMB aura bien lieu à la fin du mois d'août cette année. Sous quelle forme ?... Plusieurs variantes sont prévues. A l'heure actuelle, il est trop tôt pour connaître la version qui sera programmée. L'appel aux bénévoles est donc lancé. La Commune de Trient a toujours répondu présent pour accueillir coureurs, spectateurs et bénévoles. Dans le milieu du trail, le nom de Trient est très régulièrement évoqué comme un lieu unique, sympathique et accueillant. L'excellent travail de préparation effectué avant l'événement par le team communal et la forte délégation de bénévoles y est pour beaucoup dans cette belle image que Trient envoie au monde.



Si vous désirez faire partie de l'équipe des bénévoles de Trient, rendez-vous directement sur le site de l'UTMB afin de vous inscrire : https://utmbmontblanc.com/fr/page/299/benevoles_inscription.html . Merci d'avance !

Manifestations à venir

SD - Société de Développement Trient - Les Jours - La Forclaz

- 19 juin 13h30 AG SD 13h30 à la buvette des Jours
- 24 juillet La nuit du Film sous la tente, place de l'école
- 18 septembre 20h00 Conférence Luc Moreau, Salle Communale

Plus d'infos sur
www.trient.ch

Orgues Musiques et Cimes

Mercredi 4 août 19h30 : Ciné-concert

« les Bisses du Valais » sonorisé en live par
Léonard Müller (clarinette) et Christine Chauve
(piano et scie musicale)



Suisse - Bouge

La commune de Trient est dans la course...

En effet, cette année encore, notre commune

est inscrite au programme national «La Suisse Bouge ». Mis en place par l'Office Fédéral du Sport (OFSP), ce programme est destiné à encourager l'activité physique au sein de la population.

Les communes participantes sont réparties en 4 catégories, selon leur nombre d'habitants. Chaque minute d'effort réalisée par un citoyen rapporte des points et un classement sera établi à la fin de la manifestation.

Tout le monde peut participer en téléchargeant l'application « Duel Intercommunal » sur son smartphone et ainsi accumuler des minutes d'activité pour sa commune. La manifestation dure du 1er mai au 20 juin. A l'heure où nous écrivons ces lignes, dans sa catégorie (catégorie A - communes suisses entre 0 et 2000 habitants), Trient se situe à la 21ème place (sur 368). Alors sans tarder, inscrivez-vous au programme et bougez pour Trient !



Manifestations à venir

La Nuit est Belle

La nuit du vendredi 21 au samedi 22 mai sera belle à Trient...

En effet, à l'occasion du 10ème anniversaire de la Fête de la Nature, la Commune participe à cet événement extraordinaire.

L'éclairage public sera éteint durant toute la nuit. Adhérez à ce projet qui permettra, d'une part de sensibiliser aux problématiques de l'éclairage nocturne et d'autre part de découvrir une biodiversité encore peu observée par le grand public, celle de la nuit.



La SD de Trient a mandaté Anja Schwarz pour proposer une animation. Anja se fait une joie de vous inviter à participer à une chasse aux trésors particulière, dans la nuit totale. Nul doute que cette expérience nocturne restera gravée dans les mémoires des participants. Attention, **inscription obligatoire au n° 078 / 719 29 83.**



Nous éteignons toutes les lumières pour profiter pleinement de la nature ! Au cours de notre petite chasse aux trésors, vous rencontrerez l'un ou l'autre habitant de la forêt et résoudrez des tâches délicates sur le thème de la nature et de la nuit. En guise de récompense, un apéritif au feu vous attend!

Ce que vous devez apporter : Boussole, stylo, vêtements chauds

Tout le monde est bienvenu!

L'activité est gratuite!

Réservation chez Anja: 078-7192983,
info@refugelepeuty.ch

Employé communal auxiliaire

Durant la période estivale, la commune engage chaque année un employé auxiliaire. Cette année, **Thomas Lepicier** assistera notre team communal dans ses nombreuses tâches. Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe

Actualités

Bisse de l'Année 2021

Le bisse du Trient a été nommé "bisse de l'année 2021" par l'association des bisses et à Valrando, suite à l'élaboration d'un document d'une quinzaine de pages comportant l'historique, les caractéristiques et des photos de ce joyau touristique de notre commune.

Une manifestation aura lieu **le samedi 5 juin** sur le bisse pour la remise de la plaquette officielle "bisse de l'année 2021" ainsi qu'une invitation à la presse pour faire de la publicité sur cet événement. Ce même 5 juin aura lieu une sortie promenade de Valrando sur le parcours jusqu'à la buvette. A ce jour, nous ne connaissons pas les détails de la journée et nous vous tiendrons au courant sur le site de la commune.

Club des sports

Ce printemps, les communes de Trient et Finhaut ont organisé des cours de sport-facultatif, le mardi, après l'école. Ces cours ont connu un grand succès puisque 21 élèves ont répondu présent. Répartis en 2 groupes (14 « petits » et 7 « grands »), les enfants ont pu s'adonner à une multitude d'activités sportives, favorisant ainsi leur développement psycho-moteur. Les deux enseignants (Diane Michellod et Léo Vann) ont pu expérimenter les leçons à multiples niveaux. Il est bon aussi de relever l'excellente collaboration entre Trient et Finhaut pour l'organisation de ces cours, qui se termineront le 15 juin.

Magic Pass & Mont-Blanc Pass Unlimited

Afin d'encourager la jeunesse de Trient à la pratique du ski, la commune finance la moitié de l'abonnement annuel pour les stations de la région. Cette offre est valable pour le Magic Pass et pour le Mont-Blanc Natural Resort. Elle concerne tous les enfants jusqu'à 16 ans.

Magic-Pass : Pour cet abonnement qui donne la possibilité de skier en toute liberté dans 40 destinations, dont les Marécottes. L'abonnement enfant coûte actuellement **269.-** L'offre pré-vente est valable jusqu'au 6 septembre. Passé cette date, la même offre passera à 399.-

Mont-Blanc Pass Unlimited : Cet abonnement pour toutes les stations de Chamonix et de Courmayeur est en commande via le bureau communal dans le courant du mois de novembre. Son prix est d'environ **130.-**

Pour ces deux abonnements, la commune financera la moitié du prix de la pré-vente, soit **135.- pour le Magic Pass** et environ **70.- pour le pass du Mont-Blanc**.